



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la
Séance du mercredi 20 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt mars à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de Robert TRUCHET, Maire

Présents : COSTE Gabriel, COVAREL Danielle, VIALLET Ludivine, BLANC-COQUANT Roger, RAYMOND Jérôme, PARAZ Frédéric, VALLOIRE Christophe

Excusés : BAIN Philippe
CHAMPLONG Claude donne procuration à Robert TRUCHET

Date de Convocation : 12/03/2019

Date d'affichage : 13/03/2019

Nombre de conseillers :

En Exercice : **10**

Présents : **08**

Votants : **09**

TRANSPORT SCOLAIRE BOTTIERES - JARRIER

Le conseil Municipal après en avoir délibéré

autorise Monsieur le Maire à rattacher les élèves des BOTTIERES à l'école de JARRIER comme le permet le code de l'Education Nationale article L212-2 et bénéficierons ainsi du Transport Scolaire.

Ainsi fait et délibéré en séance à Saint-Pancrace, les jours, mois et an susdits.

A Saint-Pancrace, le 21 Mars 2019

Le Maire, Robert TRUCHET